

Santé spécialité Statistique et informatique décisionnelles pour la santé

RNCP5236 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	326, 331
Code(s) ROME	M1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris Descartes - Paris 5

<http://www.univ-paris5.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel seconde un biostatisticien dans des études épidémiologiques ou de recherche clinique, un directeur de l'informatique médicale (DIM) pour la gestion et le traitement des données dans le cadre du programme de médicalisation des systèmes d'information, ou un contrôleur de gestion pour la gestion et le traitement des données concernant les données d'activité des unités de soin.

Il maîtrise les problématiques et enjeux des différents domaines de la santé.

Il collecte des données pertinentes, les valide et les structure dans de vastes entrepôts de données (data warehouse ou PMSI).

Il identifie et met en œuvre les traitements statistiques et de data-mining appropriés pour répondre aux besoins des responsables dans les différents domaines de la santé.

Il maîtrise l'utilisation des grands logiciels spécialisés utilisés dans le secteur de la santé.

Il communique et diffuser des résultats.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans :

- le secteur médical et biomédical au sens large (médecine, pharmacie, épidémiologie, veille sanitaire) qui concerne les centres hospitaliers et cliniques (publics et privés), les centres de soins et réseaux de soins, les organismes de recherche et de surveillance épidémiologique, l'industrie pharmaceutique ;
- le secteur de la gestion des soins (mesure de l'activité et gestion de la structure médicale) et de la santé (gestion des centres de soins, organismes de protection sociale) qui concerne les grands établissements hospitaliers, les réseaux de centre de soins ainsi que les organismes d'assurance maladie, les mutuelles et les structures régionales de gestion.

Il peut prétendre aux emplois suivants :

- dans les hôpitaux et centres de soins : statisticien ou le plus souvent assistant-statisticien, technicien d'études et de recherches cliniques, data-manager, gestionnaire des données statistiques et financières, technicien en informatique médicale;
- en épidémiologie et veille sanitaire : assistant de recherche épidémiologique, assistant-ingénieur, assistant-statisticien, statisticien-informaticien, data-manager à compétence statistique;
- dans l'industrie pharmaceutique : biostatisticien junior, assistant - biostatisticien, data-manager, analyste-programmeur SAS, programmeur statistique, chargé d'études.
- dans les organismes de protection sociale : statisticien, chargé d'études en statistique et informatique, programmeur SAS-statisticien, technicien en analyse de données, responsable de cellule " Statistiques ", technicien gestion du risque, technicien vérificateur.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 718 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 271
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP25539

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.iut.univ-paris5.fr/dept/std/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5236/>